

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE

COMMUNE DE NOUZILLY



Plan Local d'Urbanisme

Document n°5
Servitudes d'Utilité
Publique

Dossier d'approbation

Vu pour être annexé à la
délibération du 11 mars 2013

ARCHITOUR architectes associés
Rémi HERSANT architecte dplg - Thomas CLAVREUL urbaniste qualifié o.p.q.u.

| | |
|----------------------|---|
| Servitude AS1 | Servitude résultant de l'instauration des périmètres des eaux potables et minérales |
| Servitude I3 | Servitude relative à l'établissement et à l'exploitation des canalisations de transport de gaz |
| Servitude I4 | Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques |
| Servitude PT2 | Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat |
| Servitude T4 | Servitude aéronautique de balisage (aérodromes civils et militaires) |
| Servitude T5 | Servitude aéronautique de dégagement (aérodromes civils et militaires) |
| Servitude T7 | Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne |